

Ordonnance du Roy du 30 Avril 1727 Pour faire donner deux paye de gratification à chaque Capitaine de Milices, et un sol six deniers d'augmentation de solde par jour à chaque tambour

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du Roy du 30 Avril 1727 Pour faire donner deux paye de gratification à chaque Capitaine de Milices, et un sol six deniers d'augmentation de solde par jour à chaque tambour

Auteur(s) : France sept 1715

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1727]